



# 11 NOVEMBRE 1918

## Signature de l'Armistice



Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une gerbe de fleurs sera déposée devant le monument aux morts le :

**Mardi 11 novembre 2025 à 10 h 00**

En commémoration du 107<sup>ème</sup> anniversaire de la fin victorieuse de la Grande Guerre 1914/1918.

L'Hymne National de La Marseillaise sera chanté par les enfants.

Espérant vous rencontrer lors de cette cérémonie,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

P. PELLETIER

